

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE RELATIF A L'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE (DECRET N° 82-447 DU 28 MAI 1982)

A établir en un seul exemplaire

Partie à remplir par l'intéressé

NOM et PRENOMS :

AFFECTATION :

FONCTION :

Date de la réunion d'information syndicale :

(précisez matin ou après-midi)

Ale.....20...

Signature :

Partie réservée au Directeur

ORGANISATION DU SERVICE PENDANT L'ABSENCE

Les élèves peuvent être accueillis par les autres maîtres d'école

La nomination d'un remplaçant est indispensable. Préciser les raisons :

.....

A.....le.....20...

Signature

Partie réservée à l'I.E.N.

avis favorable (les élèves sont accueillis)

avis défavorable (les élèves ne peuvent pas être accueillis)

IMPORTANT, conformément aux dispositions de l'Art-07 du Décret n° 82-447 du 28 mai 1982, la présente demande devra être formulée au moins une semaine avant la date de la réunion.